



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gouvernement

Question écrite n° 106915

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'utilisation du mot « révolte urbaine » dans plusieurs de ses interventions médias, à l'occasion du rappel des émeutes urbaines d'octobre-novembre. En effet, ce mot « révolte » a été couramment utilisé par les élus communistes et le journal « L'Humanité » explicite une argumentation qui viserait « à comprendre », « relativiser » et donc « excuser » les violences de la fin 2005 dans les quartiers. Ce mot « révolte » est donc tout à fait mal approprié et très gênant dans la bouche d'un chef du gouvernement. Il conviendrait donc d'éviter à l'avenir, l'utilisation de ce mot « révolte » qui semble donner raison à l'opposition de gauche, dans son argumentation politique. Il lui demande donc de lui préciser son avis sur cette remarque.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106915

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10725